

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Mise à jour le 24 mai 2022

Dates disponibles sur demande.

Durée 14h en centre.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail (malaise, étouffement, etc.), mais aussi d'être acteur de la prévention des risques de son lieu de travail.

Encadrée par l'INRS et réglementée par la CRAM, la formation SST que nous vous proposons vous permettra de maîtriser les gestes de premiers secours sur une base de connaissances théoriques et pratiques permettant d'agir en cas de danger.

Cette formation est essentiellement pratique : exercice du type massage cardiaque / réanimation, premiers soins à apporter à une victime, utilisation du défibrillateur (DSA) et premiers gestes de survie.

A l'issue de cette formation, vous obtiendrez un certificat SST, valable pour une durée de 24 mois.

► DURÉE DE VALIDITÉ.

Chaque certificat a une durée de validité de 24 mois.

► RENOUVELLEMENT

Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées.

► TARIFS & MODES DE FINANCEMENT :

Chaque parcours de formation est individualisé. Il est adapté à la situation de chacun. Selon votre statut, votre formation peut-être prise en charge par un des différents dispositifs existants. Pour plus d'information, merci de nous contacter : cfppaformations@agricampus.fr / 04.94.00.55.55

► MODALITÉS D'ADMISSION.

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail, sans prérequis particulier.

PROFILS DES STAGIAIRES

- Tout public de plus de 16 ans.
- Salarié désigné pour porter secours en cas d'accident.

PREREQUIS

- Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail, sans prérequis particulier.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque, etc.).
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours du lieu de travail.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

CONTENU DE LA FORMATION

- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
 - Situer le cadre juridique de son intervention de sauveteur secouriste au travail.
 - Réaliser une protection adaptée pour garantir la sécurité d'un individu.
 - Examiner la victime.
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
 - Secourir la victime de manière appropriée : lui apporter les premiers secours.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ou sur le lieu de travail.
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels repérés par des actions de prévention.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Equipe pédagogique

Nous disposons d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, très adaptée aux besoins des entreprises et aux métiers de demain.

Nous développons une politique de mise à jour régulière des compétences de nos formateurs.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Matériel de simulation et d'apprentissage.
- Aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail ».

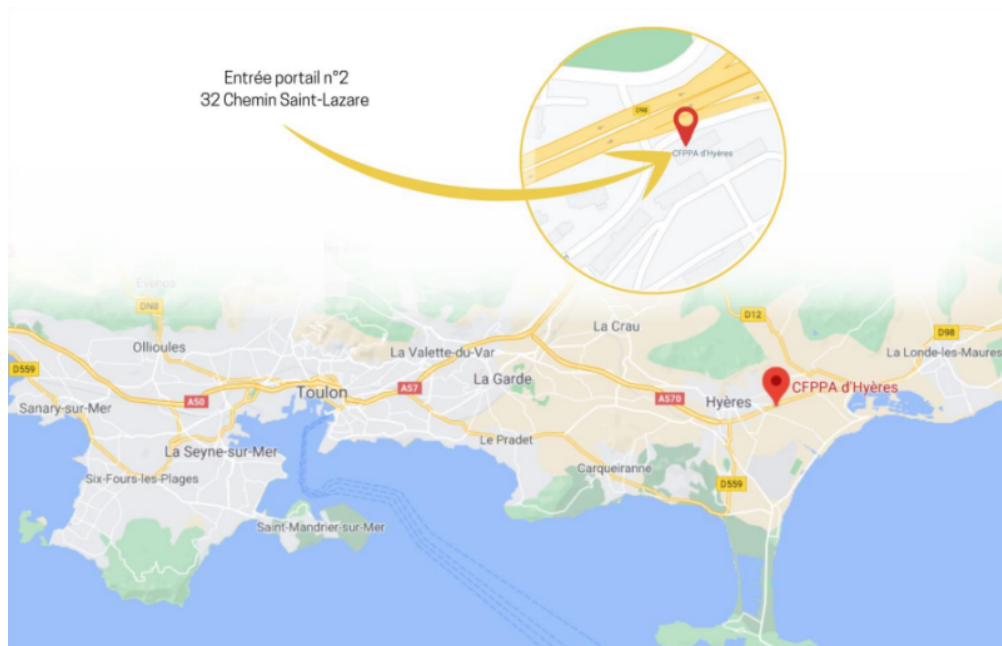
Dispositif de suivi de l'exécution de la formation

- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Evaluation pratique.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

ACCÈS & TRANSPORT

Le centre de formation est accessible par les transports en commun : ligne 39 arrêt Agricampus, ligne 66 et 102 arrêt Skate Park, gare ferroviaire de Hyères à 5 minutes en bus. Un parking est à disposition des apprenants au sein du centre de formation.

Pour plus d'information, merci de nous contacter : cfppaformations@agricampus.fr / 04.94.00.55.55



RESTAURANT & HÉBERGEMENT (Frais à la charge de l'apprenant)

Le CFPPA de Hyères dispose d'un internat de 25 chambres (individuelles ou collectives, meublées avec lavabo) et d'un restaurant scolaire.

Pour plus d'information, merci de nous contacter : cfppaformations@agricampus.fr / 04.94.00.55.55

VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CFPPA de Hyères adapte votre parcours de formation et les moyens pédagogiques pour vous accompagner tout au long de votre formation.

Pour plus d'information, merci de contacter notre relais handicap : marie.michalak@educagri.fr / 04.94.00.55.55



32 chemin Saint-Lazare - Hyères



04.94.00.55.55



cfppaformations@agricampus.fr



www.agricampus.com



[agricampus](https://www.facebook.com/agricampus)



[agricampusvar](https://www.instagram.com/agricampusvar)

